

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de L'Association Régionale de Taekwondo (WTF) Lanaudière

LE VENDREDI 19 AOÛT 2016, 19h00  
Maison de la culture de L'Assomption  
Salle d'animation #1  
375 rue St-Pierre, L'Assomption  
J5W 2B7

Avec la fin de la saison 2015-2016 vient le temps des élections pour votre Association Régionale.  
Cette année en élections :

Vice-Président pour 2 ans (Guy Labatt)  
Trésorier pour 2 ans (Jocelyne Carrière)  
Administrateur pour 2 ans (Jacques Ayotte)

Il est à noter qu'une participation lors des Finales Régionales des Jeux du Québec le 23 janvier 2016 et une présence à cet AGA sont obligatoires pour obtenir votre ristourne de 2\$ par membres affiliés à la FQT.  
Les ristournes de la saison 2015-2016 seront remises lors de l'AGA.

Un parent ou athlète déterminé par le directeur technique, qui m'aura préalablement avisé par courriel, sera considéré comme une présence pour le dojang.  
Sans l'avis du directeur technique nous ne pourrions considérer cette présence.

Aussi pour avoir le droit de vote lors de L'AGA de la FQT, il faut aussi être présent lors de L'AGA de L'ART.

Pour toutes candidatures aux postes en élection veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante :  
[desjardins.martin@hotmail.com](mailto:desjardins.martin@hotmail.com), avant le jeudi 18 août 2016. (Copie de mise en nomination en pièce jointe)

Nous vous attendons en grand nombre pour les élections.  
L'Ordre du jour est en pièce jointe, notre dernier procès-verbal ainsi qu'une copie pour mise en nomination.

Votre comité administratif  
ART Lanaudière

## ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale

### **L'Association Régionale de Taekwondo (WTF) Lanaudière**

19 août 2016, 19h00

Maison de la culture de L'Assomption  
Salle d'animation #1  
375 rue St-Pierre, L'Assomption  
J5W 2B7

1. Ouverture de la réunion
2. Prise des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture du dernier procès-verbal
5. Rapport du président
6. Rapport du trésorier
7. Faire entériner toutes les propositions du c/a fait lors de réunion pour la saison 2013-2014.
8. Adoption du président de l'assemblée
9. Adoption d'un secrétaire de l'assemblée
10. Élection des postes :
  - 🕒 Vice-Président pour deux ans
  - 🕒 Trésorier pour deux ans
  - 🕒 Administrateur pour deux ans
11. Présentation du nouveau comité pour la saison 2016-2017 inclusivement
12. Varia
  - a.
  - b.
  - c.
13. Clôture de l'assemblée générale

L'élection des membres du conseil d'administration doit être précédée d'une mise en nomination écrite, signée par trois membres et remise dans les plus brefs délais avant la date de l'assemblée générale des membres. De plus, la personne proposée doit confirmer son acceptation en signant la mise en nomination.

En l'absence de mise en candidature à l'une des fonctions, des mises en candidatures seront acceptées à l'assemblée générale.

Un candidat ne peut postuler qu'à une seule fonction.

**Nous, soussignés, présentons la candidature de \_\_\_\_\_ au poste de \_\_\_\_\_ de l'Association Régionale de Taekwondo (WTF) de Lanaudière, lors de l'AGA 2016.**

**En ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_ l'an de grâce \_\_\_\_\_.**

\_\_\_\_\_  
Nom de caractère d'imprimerie      Signature      No de membre

\_\_\_\_\_  
Nom de caractère d'imprimerie      Signature      No de membre

\_\_\_\_\_  
Nom de caractère d'imprimerie      Signature      No de membre

**Je soussigné accepte ma mise en candidature pour le poste de \_\_\_\_\_.**

\_\_\_\_\_  
Nom en caractère d'imprimerie

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date